

LESBONSPLANSDUCLUB.COM

Attirer les clients qui comptent localement !

SPORT & COMMERCE
ON GAGNE ENSEMBLE !



Etape 1

Proposez un **bon plan** sous forme de bonus, réduction ou bon d'achat depuis www.lesbonsplansduclub.com
Définissez **vos conditions**.

Etape 2

Une fois validé, **votre bon plan est diffusé** à nos licenciés et supporters qui peuvent **télécharger votre coupon**.

Etape 3

Ils se présentent **chez vous** munis de leur coupon imprimé ou sur leur smartphone pour **bénéficier de la remise** (scan d'un QR code)





Bénéfices

SANS RISQUE

Vous ne "payez" (la remise) que si vous vendez. Au pire ? Vous ne gagnez pas de client...et c'est plutôt rare !

Pas de frais technique, pas de commission, aucun coût caché.

BOUCHE À OREILLE

Vous gagnez des clients fidèles et actifs dans la vie locale. 1 acquis = 2 gagnés

DIGITAL & LOCAL

Vous n'enrichissez pas une multinationale. Vous bénéficiez de la communication et de l'aura du club.

TRAÇABLE

Visualisez facilement l'efficacité de vos bons plans et le nombre de clients qu'ils vous amènent.



GÉREZ MIEUX VOS SAISONNALITÉS

La solution est 100% flexible pour suivre la vie de votre commerce. Proposez et diffusez vos bons plans au moment où vous en avez le plus besoin. Plus vous avez besoin de clients, plus vous pouvez jouer sur une remise importante !

Aucun frais logistique, validation du bon plan dans les 72H après soumission du formulaire en ligne.

FAITES CONNAÎTRE VOS NOUVEAUTÉS

Un nouveau service, un nouveau produit ? Un changement de carte, d'adresse ou de décor ? C'est l'occasion idéale pour proposer un bon plan ! Vous attirez rapidement du trafic et boostez votre activité. Et si le client est conquis, c'est gagné !

VOUS ÊTES DÉJÀ PARTENAIRE DU CLUB ? PLUS DE VISIBILITÉ POUR VOUS !

- Le club vous offre une fiche de présentation dédiée, **visible toute l'année** par les visiteurs de leurs pages lesbonsplansduclub.com.
- Vous pouvez relayer un **Avantage Supporteur** sur cet espace.
- Vos bons plans sont mis en avant sur votre fiche avec la mention "A ne pas rater en ce moment !"
- ... et plein d'autres avantages à retrouver sur les page Bons Plans de votre club !

A propos de l'avantage supporteur :

A la différence des Bons Plans "couponing", l'Avantage Supporteur est valable tout au long de l'année. Il s'agit d'une "carotte" qui peut être symbolique mais qui vient valoriser le partenariat avec le club auprès des adhérents.



Témoignages

Michel, restaurateur

Actuellement il n'est plus possible pour nous de sponsoriser "traditionnellement" les clubs de la ville. Quand le club de ma ville est venu me voir avec cette idée novatrice, j'ai tout de suite accroché. Je suis très content de ce partenariat et nos clients aussi !



**SON BON PLAN : OFFRE
SOIR & WEEKEND - POUR UN MENU
ACHETÉ, LE DEUXIÈME OFFERT !**



**SON BON PLAN : UN BON
D'ACHAT DE 10€ À VALOIR SUR
TOUTE LA BOUTIQUE !**

Chloé, fleuriste

J'ai déjà eu 3 retours, dont 2 aujourd'hui. Je suis bien contente de la tournure que ça prend. Un coupon sur deux a été imprimé, les autres présentés sur leurs téléphones. Les clients ont été agréables, j'ai échangé avec eux sur le principe des bons.

Sincèrement c'est une très bonne idée.

Inès, gérante d'un pressing

Marie est la première qui est venue dans ma boutique avec son coupon. Malgré une confusion sur les conditions du coupon, je suis très contente car je pense avoir gagné une cliente fidèle ! Marie ne connaissait pas le pressing, elle est très agréable et elle reviendra chez moi ! Vivement les suivants !



**SON BON PLAN : 8€ DE
RÉDUCTION SUR LES MANTEAUX
ET COSTUMES !**

Eux aussi gagnent grâce aux Bons Plans du Club :

Pizzerias, bars/pub, hôtels, agences immobilières, boulangeries/pâtisseries, boucheries, opticiens, bowling, beauté & Spas, coiffeurs/barbiers, garages auto, bijouteries, cavistes, assureurs, boutiques de mode, plombiers/chauffagistes, BTP, services à la personne, épicerie, etc...

CONDITIONS D'UN BON PLAN

Pour garantir le bon fonctionnement et optimiser vos chances d'attirer des clients, votre bon plan doit respecter les principes suivants :

- Le bon plan doit être **exclusif** aux Bons Plans du Club, sur sa période de diffusion.
- La durée maximale de diffusion d'un bon plan est de **8 semaines**.
- Vous pouvez diffuser **jusqu'à 5 bons plans par an** (ou renouveler un même bon plan 5 fois dans l'année)
- Les niveaux de remise doivent être significatifs : pour un bon de réduction, **supérieur à 30%**. Pour un bon d'achat, supérieur à 5€ et en cohérence avec votre panier moyen (minimum 30% du panier moyen)
- Le nombre minimum de coupons est fixé à 5. Ensuite par tranche de 5 ou illimité.
- Par défaut, **les coupons ne sont pas cumulables** et 1 personne = 1 coupon. Précisez dans vos conditions si vous acceptez plusieurs coupons pour une même personne en différé ou cumulables.

AIDE : Pour toute question relative au montage d'un bon plan, une équipe de support est disponible pour vous aider aux coordonnées ci-contre.

Ce support est pris en charge par l'éditeur de la solution lesbonsplansduclub.com (société française) et mutualisé pour un grand nombre d'associations sportives.

CONTACT

04 81 07 11 02

www.lesbonsplansduclub.com

contact@lesbonsplansduclub.com

OU contactez votre référent au sein
du club.